

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS  
SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2012  
DELIBERATION N°2012-71

**OBJET : Statuts de la Fondation partenariale Philippe-Maupas.**

**LE CONSEIL,**

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-3,

Vu les statuts de l'Université, et notamment son article 16,

**DECIDE**

**D'APPROUVER par 13 voix pour, 3 contre et 1 abstention les statuts de la Fondation partenariale Philippe-Maupas.**

Fait à Tours, le 15 novembre 2012

Le Président,



Loïc VAILLANT